**N° 8161**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2023-2024

**PROJET DE LOI**

**portant approbation de l’Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République française concernant l’échange et la protection des informations classifiées, fait à Paris, le 1er juillet 2022**

**\* \* \***

**RÉSUMÉ**

Le projet de loi sous rubrique a pour objet d’approuver un accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République française concernant l’échange et la protection des informations classifiées, fait à Paris, le 1er juillet 2022.

L’accord visé par le projet de loi sous rubrique remplace l’accord général de sécurité du 24 février 2006 entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République française.

Une réforme de la réglementation relative à la protection du secret de la défense nationale et des changements apportés au système de classification français, entrée en vigueur le 1er juillet 2021, a imposé la négociation et la signature d’un nouvel accord concernant l’échange et la protection des informations classifiées entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République française.